



### **Nous avons été accusés de « mauvais payeurs » !**

Aujourd'hui, nous sommes fiers de pouvoir vous dire que l'Etat nous a enfin donné gain de cause sur le problème du centre de loisirs.

En effet, le dossier a été finalement porté devant la Cour des Comptes au sujet d'une dette de 9163 euros pour une prestation 2011/2012, sur le centre de loisirs, qui n'existait pas encore dans sa version actuelle et dont aucun accord écrit n'avait été passé sur ce sujet avant 2012..

La Cour des Comptes nous a enfin donné raison par un non-lieu reconnaissant notre refus légitime de ne pas payer une somme qui ne devait pas nous être imputée.

**Nous avons persévéré sans relâche pour faire valoir nos droits.**

**Notre détermination est aujourd'hui récompensée.**

**Le rôle du maire et du conseil sera toujours de privilégier les cadarsacais.**

## Démarches administratives

---

### **Renouvellement CNI**



Si votre précédente carte a été délivrée à compter de 2004 et que vous étiez majeur lors de sa délivrance, elle reste valide 5 ans après la date d'expiration qui est indiquée. Vous pouvez toutefois demander le renouvellement anticipé de votre carte d'identité en produisant un justificatif d'un voyage à venir dans un pays qui autorise la carte d'identité comme titre de voyage.

Votre présence est exigée lors du dépôt de la demande pour procéder à la prise d'empreintes. Vous devez vous rendre dans une mairie équipée pour recevoir les demandes de carte d'identité (Libourne, Castillon La Bataille, Créon,...). Attention, le délai pour l'obtention de ce titre est très long. Il est fortement recommandé de prendre rendez-vous à la mairie que vous aurez choisie.

### **Carte grise**



Vendre un véhicule (ou le donner) vous impose de remettre certains documents au nouveau propriétaire et d'avertir l'administration via un téléservice. Il n'est désormais plus possible de déposer à la préfecture la déclaration de cession (ou de l'envoyer par courrier).

La démarche s'effectue à présent en ligne. Vous devez avoir (ou créer) un compte usager ANTS. Une fois connecté avec votre identifiant et votre mot de passe ANTS, vous devez vous identifier via votre compte France Connect. Si vous ne voulez pas vous identifier via France Connect et que vous avez une immatriculation de type AB 123 CD (délivrée depuis 2009), vous devez indiquer le code confidentiel à 5 chiffres mentionné sur la lettre que vous avez reçue en accompagnement de la carte grise. Si vous avez perdu ce code, demandez-le dans le cadre du téléservice (bouton "Demander un nouveau code"). Le code sera mis à disposition quelques heures plus tard dans votre espace personnel ANTS.

Un code de cession vous est délivré pour sécuriser et faciliter les démarches administratives du futur propriétaire du véhicule.



## Comité des fêtes

---

L'assemblée générale du comités des Fêtes a élu un nouveau bureau.

-Président : Bruno TAHATZUK

-Vice-président : Christian VINCENT

-Secrétaire : Jocelyne ANTONIAZZI

-Secrétaire adjoint : Mickael BERARD

-Trésorière : Séverine BERARD

-Trésorier Adjointe : Delphine CAZENAVE

Les membres : Sandra TAHATZUK, Hélène VINCENT, Christophe CAZENAVE.



## Noël 2017

---

Cet évènement a été une réussite grâce à la présence nombreuse des Cadarsacaises et Cadarsacais. Nous les en remercions.





# Connaissez-vous vos employés municipaux ?

---

## Entretien avec Bernadette

Je suis domiciliée sur l'ancien canton de Monségur.  
J'ai été nommée secrétaire de mairie le 1er janvier 1993.....  
déjà 25 ans !

J'ai travaillé avec 3 maires :  
Monsieur Jean-Pierre GUILMON de 1993 à 1995  
Madame Geneviève BENEY de 1995 à 2008  
Monsieur Armand REIS-FILIBE de 2008 à ce jour.

J'ai toujours eu de bons rapports avec les élus, ce qui est primordial dans le travail d'une secrétaire.

En 25 ans, j'ai été témoin de beaucoup de réformes, en particulier les créations des communautés de communes avec tout ce qui en découle. J'ai connu les prés des Frères BARDINA qui ont été transformés en base de loisirs, la création du lotissement « La Cabanne », deux grosses réalisations pour une petite commune rurale.

En conclusion, je pense finir ma carrière à CADARSAC !!!!



## Mission locale

---



La Mission Locale du Libournais accueille **les jeunes de 16 à 25 ans. Orientation, recherche d'emploi, formation, santé, logement, transport...** l'équipe de la Mission Locale développe avec les jeunes des solutions adaptées avec l'objectif de trouver un emploi ou d'entrer en formation. Elle met en œuvre de nombreuses réponses en lien avec les dispositifs de l'Etat et en partenariat avec les acteurs du territoire et l'ensemble du monde économique.

La Mission Locale c'est aussi **l'Espace métier Aquitaine (EMA)**, espace d'informations et de ressources ouvert à tout public en recherche d'informations et/ou d'appui personnalisé pour toutes les questions de la vie professionnelle.

**Comment s'inscrire à la Mission Locale proche de chez vous (sur rendez-vous) :**

*189 avenue Foch à 33500 LIBOURNE*

**Par tél : 05 57 51 71 27 & par mail : [M.locale.libourne@wanadoo.fr](mailto:M.locale.libourne@wanadoo.fr)**

Consultez notre site internet : [www.missionlocale-libournais.org](http://www.missionlocale-libournais.org) & rejoignez-nous sur Facebook

